FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-297 DU 20 JUILLET 1998

Portant approbation du plan de production et du budget prévisionnel de la Société nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) pour l'exercice 1997- 1998.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l 'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;

VU la Proclamation du 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 98-220 du 15 Mai 1998 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation, et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;

VU le Décret N° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

VU le Décret N° 91-161 du 22 juillet 1991 portant approbation des statuts de la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) ;

SUR Rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

.../...

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1er Juillet 1998 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le plan de Production et le budget prévisionnel exercice 1997-1998 de la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2 .- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 Juillet 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU._

Le Ministre du Développement Rural,

Saley G. SAKA.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi,

Albert TEVOEDJRE.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDR 4 MPREPE 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-